

La reine d'Oussouye : une voix forte contre les violences faites aux femmes et aux filles

« Il faut briser le silence pour mieux lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles en Afrique » la reine du royaume d'Oussouye.

Parmi les intervenants au Forum des Médias sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en Afrique figurent des leaders communautaires tels que la reine Ahan Kalidji Béatrice, une figure emblématique de la défense des droits des femmes et des filles.



Ahan Kalidji Béatrice

Très engagée aux côtés de d'ONU Femmes pour la lutte contre les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, elle a co-animé un panel à la deuxième journée du forum. Il s'est agi du partage de son expérience dans la lutte contre des violences faites aux femmes et aux filles.

Intronisée à l'âge de 14 ans en août 2000, Ahan Kalidji Béatrice, qui venait tout juste de réussir son examen d'entrée en 6e, codirige aujourd'hui les 17 villages de son royaume aux côtés de son époux, le roi Sibilumbaï Diédhiou. Bien que ses rêves de poursuivre ses études aient été contrariés par les

traditions royales, elle s'est imposée comme une ardente militante des droits des femmes.

Son engagement l'a menée à remettre en question certaines pratiques du royaume. Traditionnellement, chaque village envoyait une jeune fille et un jeune garçon à la cour royale, mais la reine a insisté pour que ces enfants restent dans leurs familles et poursuivent leur scolarité.

Une reine engagée contre les violences faites aux femmes et aux filles

Aujourd'hui ambassadrice d'ONU Femmes, Ahan Kalidji Béatrice milite contre les mariages précoces et les mutilations génitales féminines, qu'elle considère comme des traditions néfastes pour les jeunes filles.

Parlant de la violence physique, il est inacceptable qu'un homme frappe sa femme dans le royaume d'Oussouye: «Dans le royaume d'Oussouye, il est formellement interdit à un homme de lever la main sur son épouse. *Si vous frappez votre femme, c'est comme si vous frappiez votre mère* », rappelle-t-elle fermement. Cependant, la forme verbale des violences faites aux femmes et aux filles serait plus grave. Son rôle de médiatrice entre les hommes et les femmes de son royaume lui a permis de comprendre les profondes cicatrices laissées par ces formes de violence.



C'est pourquoi, chaque année, lors de la fête annuelle du royaume, une journée est consacrée à la dénonciation des violences, notamment les vols, les viols et autres abus. La reine invite sa communauté à briser le silence et à s'exprimer sur ces problématiques.

Ayant elle-même été victime d'un mariage précoce, la reine d'Oussouye fait de cette lutte son cheval de bataille. À travers des campagnes de sensibilisation et d'éducation soutenues par ONU Femmes, elle œuvre pour l'éradication de ces pratiques.

Son intervention au Forum des Médias a résonné comme un appel à l'action. « Le silence alimente la perpétuation des violences », a-t-elle déclaré, invitant les participants à unir leurs efforts pour construire une Afrique où les femmes et les filles peuvent vivre sans crainte ni oppression.

Le Forum, qui s'achève ce vendredi 6 décembre 2024, a permis

de savoir que des voix comme celle d'Ahan Kalidji Béatrice sont essentielles pour faire progresser la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles sur le continent.

Megan Valère SOSSOU

Élimination des violences faites aux femmes et aux filles en Afrique : un engagement collectif des médias en Afrique

Du 4 au 6 décembre 2024, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement (REMAPSEN), avec l'appui technique et financier d'ONU Femmes et des Fonds français MUSKOKA, organise le Forum des Médias sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles en Afrique : Respect des droits humains et autonomisation ».



Cette rencontre de haut niveau réunit une diversité d'acteurs à savoir des acteurs des médias africains, acteurs de la société civile et des experts engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Une mobilisation médiatique pour les droits des femmes

Selon le Président du REMAPSEN, Bamba Youssouf, « *ce forum constitue un point de départ d'un engagement collectif des médias en Afrique* » avec à la clé « *le renforcement des productions médiatiques de sensibilisation et de plaidoyer en vue de toucher toutes les cibles notamment les plus reculées pour un monde sans violences envers les femmes.* »

A la question, « Que peuvent réellement apporter les médias à cette lutte » contre les violences faites aux femmes et aux filles, le Président du REMAPSEN, Bamba Youssouf, a répondu que « les médias peuvent éduquer, sensibiliser, influencer sur les comportements et mobiliser l'opinion et les décideurs pour orienter les débats politiques et inciter à des actions concrètes en faveur de la femme. »

« Les médias peuvent éduquer, sensibiliser, influencer sur les comportements et mobiliser l'opinion publique ainsi que les décideurs, afin d'orienter les débats politiques et inciter à des actions concrètes en faveur des femmes », a-t-il souligné.



Dans une région encore confrontée à des crises politico-militaires, Bamba Youssouf a insisté sur le rôle crucial des médias : « Ils deviennent un outil puissant pour assurer la continuité des services de prévention et promouvoir la prise en charge des violences dans divers domaines de la vie sociale. »

Un forum sous le signe des 16 jours d'activisme

Organisé en plein cœur des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes, ce forum s'inscrit dans une dynamique internationale. Bamba Youssouf a tenu à remercier ONU Femmes et les Fonds français MUSKOKA pour leur soutien essentiel dans l'organisation de cette rencontre, avant de saluer la présence du représentant du ministre de la Famille, une preuve, selon lui, de l'engagement du gouvernement sénégalais pour la cause féminine.

Arlette Mvondo, Représentante Résidente d'ONU Femmes au Sénégal, a lancé un appel vibrant en faveur d'un engagement médiatique accru pour protéger les droits des femmes et des filles. Représentant le Directeur régional d'ONU Femmes pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale, elle a insisté sur le rôle des journalistes et des communicants : « chaque reportage, chaque article, chaque image peut contribuer à bâtir un monde où les femmes et les filles ne sont plus

réduites au silence par la peur et la violence, mais où leurs droits et leurs dignités sont protégés et respectés. »



Présent à cette rencontre, Oumar Samb, conseiller technique et représentant de la ministre de la Famille et des Solidarités, Mme Maïmouna Dieye, a souligné la nécessité de renforcer la mobilisation collective. « Les violences basées sur le genre, qu'elles soient physiques, psychologiques ou économiques, représentent une violation grave des droits humains.»

C'est pourquoi, en lançant officiellement, il invite les médias à être des alliés actifs de ce combat, car l'accès à l'éducation, à un emploi décent, à la santé, à la justice, au financement, entre autres, demeure des droits universels pour tout être humain.

Pour rappel, ce rendez-vous s'inscrit dans la continuité des précédents forums organisés par le REMAPSEN. En 2022, à Dakar, l'accent avait été mis sur l'impact de la COVID-19 sur les programmes de prévention et de prise en charge du VIH en Afrique de l'Ouest et du Centre. En 2023, à Lomé, la santé infantile et la nutrition étaient au cœur des discussions.

Avec cette nouvelle édition, le REMAPSEN ambitionne de renforcer la mobilisation médiatique contre les violences basées sur le genre, pour un continent africain où les droits des femmes sont pleinement respectés et leur autonomie

assurée.

Megan Valère SOSSOU

La Côte d'Ivoire Rejoint le RAMPAO pour la Protection Marine en Afrique de l'Ouest

Une étape historique a été franchie dans le domaine de la préservation des aires marines protégées en Afrique de l'Ouest avec l'annonce de l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO). Le Conseil d'Administration du RAMPAO a approuvé cette adhésion à l'unanimité lors d'une réunion tenue à Dakar le 31 octobre 2023.



Ce
tt
e
dé
ci
si
on
ma
rq
ue
un
to
ur
na
nt

si
gn
if
ic
at
if
da
ns
la
co
op
ér
at
io
n
ré
gi
on
al
e
vi
sa
nt
à
re
nf
or
ce
r
la
pr
ot
ec
ti
on
de
la

ri
ch
es
se
ma
ri
ne
et
cô
ti
èr
e
da
ns
la
ré
gi
on
.
El
le
at
te
st
e
de
l'
en
ga
ge
me
nt
de
la
Côte
te
d'

Iv
oi
re
en
fa
ve
ur
de
la
co
ns
er
va
ti
on
de
s
éc
os
ys
tè
me
s
ma
ri
ns
,
et
el
le
s'
es
t
dé
jà
tr
ad

ui
te
pa
r
la
cr
éa
ti
on
de
l'
Ai
re
Ma
ri
ne
Pr
ot
ég
ée
de
Gr
an
d-
Bé
ré
by
,
ét
ab
li
e
pa
r
dé
cr
et

pr
és
id
en
ti
el
n°
20
22
-4
48
le
6
ju
il
le
t
20
22
.

M. Degrâce N'da Kognan, Directeur de l'Écologie et de la Protection de la Nature au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) de Côte d'Ivoire, a souligné que cette adhésion au RAMPAAO favorisera la création de synergies entre les gestionnaires d'AMP, ainsi qu'entre les gestionnaires et les acteurs techniques impliqués dans la gestion des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire s'engage ainsi à œuvrer en conformité avec ses engagements internationaux pour la préservation de l'environnement marin.

Les Aires Marines Protégées jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité, la restauration des habitats côtiers et la promotion de la pêche durable, entre autres. Leur importance en tant que solutions fondées sur la nature pour atténuer les effets des changements climatiques,

particulièrement dans les régions vulnérables de l'Afrique de l'Ouest, est incontestable.

Pour Marie Suzanna TRAORÉ, Secrétaire Exécutive du RAMPAO, la biodiversité marine transcende les frontières, et l'unité d'engagement est essentielle pour fédérer les actions en faveur d'Aires Marines Protégées fonctionnelles en Afrique de l'Ouest. Le RAMPAO attend avec enthousiasme la collaboration avec les autorités ivoiriennes, les organisations de conservation et toutes les parties prenantes pour promouvoir la gouvernance partagée des AMP.

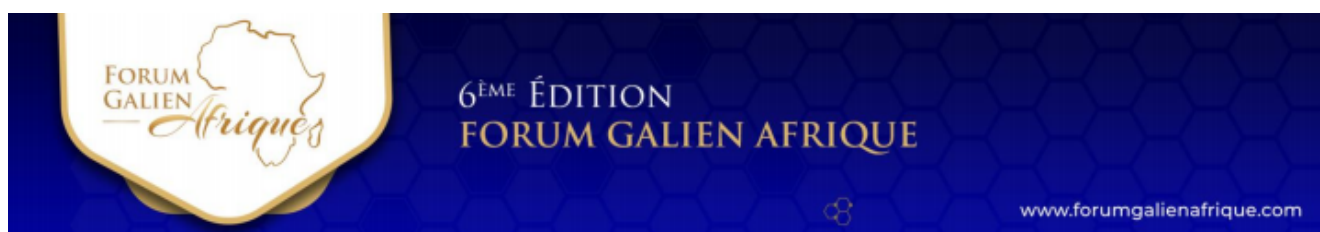
La Côte d'Ivoire se joint ainsi aux huit pays membres actuels du réseau RAMPAO, qui compte déjà une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Cette expansion du réseau renforce l'efficacité de la protection des écosystèmes marins et côtiers dans la région.

Rappelons que le Réseau régional d'Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest (RAMPAO) est une organisation dédiée à la gouvernance et à la gestion des Aires Marines Protégées dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Il couvre les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest et supervise actuellement une cinquantaine d'Aires Marines Protégées. Le RAMPAO travaille en étroite collaboration avec les pays membres, les gestionnaires des AMP et les communautés locales pour promouvoir la conservation de la biodiversité marine et la restauration des habitats marins et côtiers.

Megan Valère SOSSOU

6ème édition du Forum Galien Afrique : l'Afrique en première ligne contre les Maladies Non-Transmissibles

L'Afrique se prépare à accueillir la 6ème édition du Forum Galien Afrique, un événement scientifique majeur, du 3 au 7 octobre 2023, au Centre de Conférences du King Fahd Palace à Dakar, sous le parrainage de Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal.



Le coup d'envoi de ce forum scientifique exceptionnel aura lieu le 6 octobre 2023 à 08h30 précises, dans la somptueuse Salle BC12 du King Fahd Palace, avec une mise en place dès 08h00. Le Forum scientifique sera précédé par un Forum des Jeunes et un Forum des Femmes. Depuis 2018, le Forum Galien Afrique est devenu le rendez-vous incontournable pour les échanges de haut niveau et le partage d'expériences sur des questions de santé publique cruciales. Pendant près d'une semaine, Dakar deviendra la capitale africaine de la santé, de la recherche et de l'innovation.

Le thème central de l'édition 2023 du Forum Galien Afrique est « Maladies Non-Transmissibles : L'Afrique en lutte ! ». Parmi les sous-thèmes abordés, on retrouve notamment :

- Les maladies cardiovasculaires
- Les accidents vasculaires cérébraux
- Les cancers

- Le diabète
- Les affections respiratoires chroniques
- La santé mentale

L'objectif principal de ces discussions est d'établir un bilan et de formuler des recommandations visant à améliorer la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT). Cela inclut des domaines tels que la prévention, le dépistage, l'accès aux services de soins et aux médicaments, ainsi que l'innovation en santé. En effet, les MNT, telles que les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète et les affections respiratoires chroniques, sont la principale cause de mortalité dans le monde, responsable de 74 % des décès. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, elles continuent de poser un problème majeur de santé publique.

Plus de 3000 participants sont attendus du monde entier, allant des lauréats du Prix Nobel aux leaders politiques, en passant par les experts, les chercheurs, les étudiants, les leaders communautaires, les médecins, les socio-anthropologues, les biologistes, les innovateurs, les investisseurs, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé, et bien d'autres encore. Ils pourront suivre en mode hybride (présentiel et virtuel) les interventions d'experts internationaux sur les différentes thématiques.

Le Prix Galien Afrique, décerné lors de cet événement prestigieux, vise à récompenser l'excellence et l'innovation. Il mettra à l'honneur les chercheurs, les institutions et les industries pharmaceutiques du secteur public ou privé ayant développé des initiatives, des services, des produits pharmaceutiques, biotechnologiques, de phytothérapie, de diagnostic, des dispositifs médicaux et des solutions digitales récemment introduits sur le marché africain. Cette 6ème édition sera également l'occasion de décerner pour la troisième fois le Prix Galien Afrique, une reconnaissance

majeure dans le domaine de la santé.

Le Forum Galien Afrique 2023 promet d'être un événement inoubliable, réunissant les esprits les plus brillants et les innovateurs les plus passionnés pour aborder un défi majeur de notre époque : la lutte contre les maladies non transmissibles en Afrique et dans le monde. Restez connectés pour en savoir plus sur cet événement crucial pour la santé et l'innovation en Afrique.

Megan Valère SOSSOU

Le corps sans vie d'un nouveau-né béninois découvert dans une machine à laver

Depuis le mardi 25 juillet 2023, une découverte macabre secoue l'hôpital Abass Ndao de Dakar. Un jeune couple béninois victime d'une tragédie. L'histoire bouleversante a commencé le dimanche 23 juillet 2023, lorsque la mère, Véronique N. a été admise à l'Hôpital Abass Ndao pour accoucher prématurément d'une petite fille, seulement âgée de 33 semaines. Malgré la naissance prématurée, les résultats médicaux ont indiqué que l'enfant se portait bien et qu'elle n'était en aucun cas infectée.



Les jours suivants, ils ont semblé être prometteurs, jusqu'à ce que le mardi 25 juillet, un

to
ur
na
nt
tr
ag
iq
ue
su
rv
ie
nn
e.
La
mè
re
,
dé
si
re
us
e
d'
al
la
it
er
so
n
no
uv
ea
u-
né
,
a
ét

é
in
fo
rm
ée
qu
'e
ll
e
de
va
it
at
te
nd
re
un
mo
me
nt
po
ur
le
fa
ir
e.
Ce
pe
nd
an
t,
ap
rès
s
av
oi
r

at
te
nd
u
ju
sq
u'
à
12
h1
6
sa
ns
po
uv
oi
r
no
ur
ri
r
so
n
bé
bé
,
el
le
a
al
er
té
so
n
ép
ou
x,

qu
i
s'
es
t
pr
éc
ip
it
é
à
l'
hô
pi
ta
l.

Une fois arrivé à l'hôpital Abass Ndao, le père, Jean K. a demandé à voir le corps de son bébé, mais il a été informé que le corps avait déjà été emmené à la morgue de l'hôpital CT0 pour une autopsie. La police scientifique était déjà intervenue et avait pris en charge l'affaire sans en informer les parents au préalable. Pendant plusieurs jours, les parents ont lutté pour obtenir des informations sur l'état de leur bébé sans suite.

Le récit du père est poignant : « J'ai attendu plus de deux heures avant qu'on me fasse part du décès de notre bébé. Lorsque j'ai demandé à voir le corps, on m'a dit qu'il avait déjà été emmené à la morgue de l'hôpital CT0 pour une autopsie sans nous avoir informés au préalable. »

Le pire était encore à venir. Le corps du nouveau-né avait été retrouvé dans une machine à laver à l'hôpital Abass Ndao. Il a été lavé pendant un programme de 30 minutes à 90 degrés, laissant son corps complètement détruit, méconnaissable, et laissant présager une mort atroce. Les parents sont maintenant confrontés à l'angoissante attente pour savoir si ce sont les

restes de leur propre enfant qui ont été découverts dans la machine à laver ou non.

Le manque de transparence et le comportement soupçonné des acteurs de cette louche affaire ont soulevé de nombreuses interrogations. Pourquoi le corps du bébé a-t-il été retrouvé dans une machine à laver ? Comment cela a-t-il pu se produire sans que personne ne s'en aperçoive ? Les parents demandent des réponses et appellent à une enquête approfondie et impartiale pour déterminer les circonstances exactes de la mort de leur enfant.



L'affaire soulève également des questions sur les protocoles de sécurité et de suivi des nourrissons au sein des établissements de santé du pays. Des mesures strictes doivent être prises pour garantir la sécurité des patients les plus vulnérables et éviter de tels drames à l'avenir.

Face à cette tragédie et à la souffrance insoutenable des parents, la famille a décidé de mener ses propres investigations pour faire la lumière sur cette affaire troublante. Ils lancent un appel désespéré à la communauté pour soutenir leur quête de justice et de vérité, afin que de telles négligences et horreurs ne se reproduisent plus jamais

dans l'histoire des hôpitaux au Sénégal.

Dans un contexte où le trafic de bébé est devenu récurrent dans les hôpitaux d'Afrique, il urge de rester éveillé jusqu'à la manifestation de la vérité. Le peuple sénégalais et béninois sont aussi appelés à se rassembler autour de ce jeune couple victime et à soutenir leurs efforts pour obtenir justice. Une enquête approfondie serait en cours pour déterminer les responsabilités. Cette malheureuse situation doit être une impulsion pour améliorer les soins de santé et prévenir toute récurrence dans ce pays.

Megan Valère SOSSOU